

## ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

### Sur le site de la Praz :

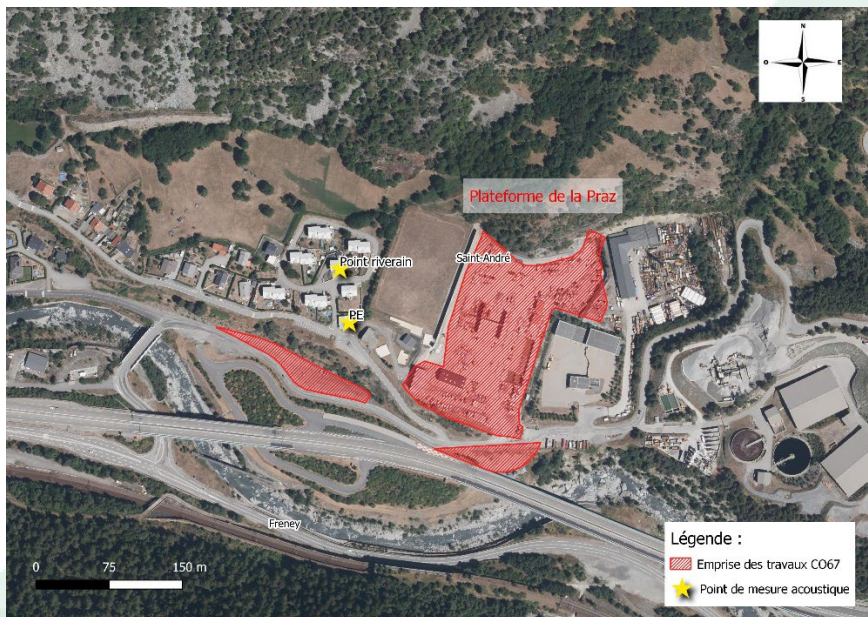
- ✓ *Poursuite de l'aménagement de la plateforme* : Montage des tours de transferts, déplacement du local UDR et terrassements divers (fondations de l'atelier du Train Sur Pneus, etc.).
- ✓ *Future zone de réception et stockage des agrégats* : Poursuite opérations de génie civil.
- ✓ *En souterrain* : Poursuite de l'excavation des galeries de connexion (4 fronts en juillet puis passage à 2 fronts mi-août), réalisation des équipements annexes (réseaux, conduite d'eaux exhaure, bandes transporteuses).

### Sur le site de Saint-Martin-La-Porte :

- ✓ *Poursuite de l'aménagement de la plateforme* : Poursuite des travaux de montage de la station de traitement des eaux définitive, réception de la nouvelle centrale à béton et lancement production de béton fin juillet, démontage ancienne centrale de SMP4. Génie civil du parc agrégats (dalles réalisées ; montage des parois). Dernière phase de réalisation des enrobés de secteurs non encore pourvus à la fin de l'été.
- ✓ *En souterrain* : Travaux au sein de la galerie logistique, caverne technique, rameaux. Mise en sécurité, mise en place des ancrages des convoyeurs et ventilation. Travaux d'abaissement du radier sur certains tronçons.
- ✓ *Bandes transporteuses* : Poursuite du montage des convoyeurs et des tours de transfert 1, 2, 3 et 4.

### LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI BRUIT

#### La Praz

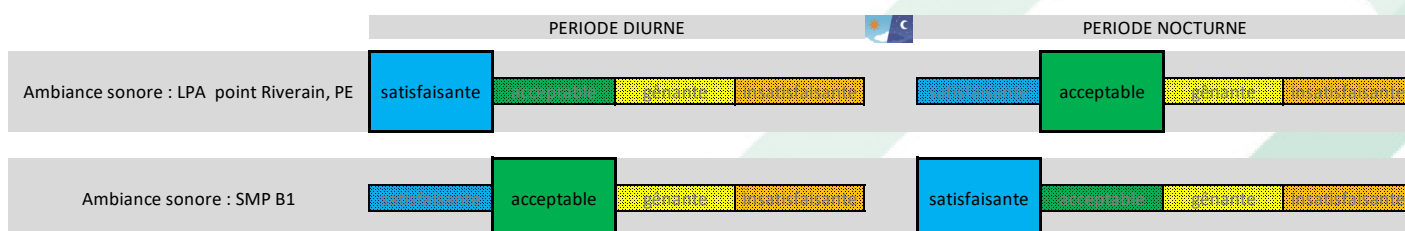


#### Saint-Martin-La-Porte



## APPRECIATION GENERALE BRUIT DU CHANTIER

Les données recueillies par les dispositifs de surveillance corrélées avec les signalements conduisent à évaluer des situations sonores globalement acceptables sur la période.



10


7 signalements du côté de La Praz

3 signalements du côté de Saint Martin La Porte.


## PLUS DANS LE DETAIL ...

Les tableaux récapitulatifs ci-après présentent les dépassements, en lien ou non avec le chantier, des seuils sonores imposés au chantier en périodes diurnes et nocturnes, pour chacun des dispositifs de mesure. Les dépassements non liés au chantier sont généralement corrélés à des activités de voisinage (tondeuse, débroussailleuse, ...), aboiements de chiens et le chorus matinal des oiseaux (au lever du jour) impactant la valeur sonore nocturne.

#3ème trimestre 2024

 Période diurne (07h00-22h00)

| point        | Juillet  |  | Août   |  | Septembre  |  | 3ème Trimestre 2024 |
|--------------|--|--|--|--|--|--|---------------------|
|              | Nombre de jours avec dépassements liés au chantier | Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier | Nombre de jours avec dépassements liés au chantier | Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier | Nombre de jours avec dépassements liés au chantier | Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier |                     |
| LPA riverain | 0  | 1  | 0  | 0  | 0  | 0  | 100%                |
| LPA PE       | 0  | 1  | 0  | 0  | 0  | 1  | 100%                |
| SMP-B1       | 0  | 5  | 0  | 3  | 0  | 0  | 100%                |

 Période Nocturne (22h00-07h00)

| point        | Juillet  |  | Août   |  | Septembre  |  | 3ème Trimestre 2024 |
|--------------|--|--|--|--|--|--|---------------------|
|              | Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier | Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier | Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier | Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier | Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier | Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier |                     |
| LPA riverain | 0  | 5  | 0  | 1  | 0  | 3  | 100%                |
| LPA PE       | 0  | 13   | 0  | 0  | 1  | 4  | 99%                 |
| SMP-B1       | 0  | 0  | 0  | 2  | 0  | 1  | 100%                |

Les dépassements sonores (émergences) sont comptabilisés sur la base de la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.  
 Emergence admissible sur période diurne : 5 dB(A)  
 Emergence admissible sur période nocturne : 3 dB(A)

### FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Un dépassement en partie attribuable aux activités de la plateforme de la Praz.

| DATE                     | POINT DE MESURE | PERIODE  | EVALUATION DU DEPASSEMENT (1) | ORIGINE DU BRUIT IDENTIFIEE SUR LE CHANTIER           | ACTIONS CORRECTIVES  |
|--------------------------|-----------------|----------|-------------------------------|---|--|
| Nuit du 18 au 19/09/2024 | LPA-PE          | Nocturne | Faible                        | Potentiellement le marinage et la production de béton | Les évènements qui ont conduit à l'augmentation du niveau sonore n'ont pas été identifiés, mais ne se sont pas renouvelés car les niveaux sont restés conformes sur les nuits avant et après cette date. |

(1) Echelle période nocturne (22h00-07h00) :  
 3 < émergence nocturne ≤ 4 dB(A) : dépassement nocturne faible  
 4 < émergence nocturne ≤ 6 dB(A) : dépassement nocturne modéré  
 émergence nocturne > 6 dB(A) : dépassement nocturne fort

### FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

#### La Praz

Huit signalements relatifs au bruit pour le site de la Praz ont été enregistrés.

| Date                | Période  | Nature des nuisances sonores   | Localisation de la gêne    | Sources du bruit identifiées sur le chantier | Actions correctives  |
|---------------------|----------|--|----------------------------|--|--|
| Nuit du 28 au 29/07 | Nocturne | Avec les fenêtres ouvertes vu la chaleur, bruit ressemblant à une détonation d'air comprimé (style cloueur), répété toutes les 10 secondes environ (entre 23h30 et plus tard dans la nuit). A 00H30 le bruit continuait toujours.  | Lotissement EDF riverain B | Installations refroidissement                | L'entreprise indique que le bruit proviendrait de la centrale de traitement des eaux. Analyses à poursuivre pour vérifier cette hypothèse et voir comment traiter le sujet (hypothèse = système de refroidissement de la centrale de traitement des eaux qui se déclenche quand les températures extérieures dépassent pendant 1 semaine une moyenne de 22°C). |
| Nuit du 01 au 02/08 | Nocturne | Bruit très important toute la nuit sur le chantier, entre la centrale à béton et les bruits sur la plateforme  | Lotissement EDF riverain A | Peu d'activités, source non identifiée       | La valeur la plus haute enregistrée sur le chantier durant la nuit du 01/08 au 02/08 est de 48,5 dB(A) chez le riverain. Peu d'activité de production au cours de la nuit, l'origine du bruit entendu par les riverains ne correspond pas à une activité intense du chantier.  |
| Nuit du 06 au 07/08 | Nocturne | A 5h10 du matin un nouveau bruit dont le volume était élevé a réveillé le riverain, qui n'a pu se rendormir. Il rappelle que c'est sans compter qu'il est réveillé toutes les nuits par la centrale à béton et les engins.   | Lotissement EDF riverain A | Evènement non identifié par l'entreprise     | Les enregistrements à l'heure indiquée par le riverain ont révélé un niveau sonore de 47 dB(A). Aucun tir effectué au cours de cette nuit.   |
| 08/08               | Nocturne | Bruit de claquement 24h sur 24 toutes les 5 min environ qui est très dérangeant.   | Lotissement EDF riverain A |  |  |
| Nuit du 12 au 13/08 | Nocturne | "De plus en plus de bruit la nuit, ça devient impossible. La soupape qui claqué en continu, les vibrations à répétition, les alarmes, bruits de machine qui ressemble à quelque chose qui brasse, bruit de moteur de machine ou camion je ne saurais dire, il va vraiment falloir avoir des réponses et des solutions car cela n'est plus possible." | Lotissement EDF riverain B | Production de béton                          | Cette nuit la seule activité sur le chantier était le coulage de radier en tunnel, associée à la production de béton en surface. Les enregistrements donnent un niveau maximum au point riverain de 46 dB(A).  |

| Date                | Période  | Nature des nuisances sonores  | Localisation de la gêne    | Sources du bruit identifiées sur le chantier | Actions correctives  |
|---------------------|----------|---|----------------------------|--|--|
| Nuit du 25 au 26/08 | Nocturne | Bruit de soufflerie perçu dans la nuit à 3h59   | Lotissement EDF riverain A | Evènement non identifié par l'entreprise     | Le 26/08 à 4h du matin, les valeurs relevées sont autour de 40 dB(A).  |
| Nuit du 28 au 29/08 | Nocturne | Bruits de manutention le 28 août entre 23h et minuit.   | Lotissement EDF riverain A | Montage de bande sur le convoyeur            | Le 28/08 une valeur maximum de 43 dB(A) entre 23h et 00h. Les bruits de manutention entendus étaient liés au montage des bandes transporteuses à l'entrée du tunnel. Le matériel a été graissé afin d'atténuer les bruits. |
| Nuit du 11 au 12/09 | Nocturne | Bruit de coups sur le chantier. Les nuits chaotiques reprennent après deux semaines de vacances selon le plaignant alors que son bébé a très bien dormi en mobil-home lors des vacances. Le plaignant demande des solutions de type menuiseries qui permettent de moins laisser passer le bruit et une climatisation l'été qui permette de dormir fenêtre fermée. | Lotissement EDF riverain B | Evènement non identifié par l'entreprise     | Les niveaux sonores mesurés sont compris entre 43 et 49 dB(A). L'entreprise indique qu'aucune activité bruyante n'a été réalisée.  |

**Plan d'actions :** Les niveaux sonores mesurés restent inférieurs aux seuils réglementaires, cependant TELT a demandé à l'entreprise de proposer des solutions de réduction du bruit au niveau de la centrale à béton.

#3ème trimestre 2024

### Saint-Martin-la-Porte

Trois signalements relatifs au bruit ont été enregistrés pour le site de Saint-Martin-La-Porte.

| Date  | Période | Nature des nuisances sonores   | Localisation de la gêne  | Sources du bruit identifiées sur le chantier  | Actions correctives  |
|-------|---------|--|--|---|--|
| 09/07 | Diurne  | Bruit de ventilation   | Saint-Martin-la-Porte / La Gide riverain A (porte-parole de plusieurs riverains) | La ventilation est à l'arrêt, seule la centrale à béton fonctionne selon l'entreprise | La production de béton est stoppée à 20h30. Le riverain a confirmé l'arrêt du bruit. Il est rappelé que la centrale actuelle sera remplacée prochainement par la nouvelle installation en construction.  |
| 21/08 | Diurne  | Bruit quasi continu de « sifflement » peut être la centrale à béton ou autre machine.  | Saint-Martin-la-Porte / La Gide riverain A                                       | Non identifié   | Nouvelle centrale à béton en service depuis le mois de juillet, alors que les signalements démarrent fin août. Il n'y a pas eu de nouvelles installations qui pourraient justifier ces bruits. Niveaux enregistrés conformes. 21/08 : enregistrement riverain à 8h45 : 46 dB(A).                   |
| 30/08 | Diurne  | Résumé des jours et heures le bruit de sifflement a été entendu depuis le 21 août 2024 :<br>- jeudi 22/08 de 8h à 9h avec des micro-coupures, puis de 11h à 12h, de 13h15 à 13h41 où il s'est arrêté et a redémarré 3 fois en l'espace de quelques minutes, puis de 14h12 à 14h20.<br>- vendredi 23/08 : relativement calme.<br>- jeudi 29/08 sifflement vers 19h30, à 21h30 absence du bruit mais heure de fin non connue | Saint-Martin-la-Porte / La Gide riverain A                                       | Non identifié   | 22/08 : entre 8 et 9h max 55 dB(A), 11-12h : 53 dB(A), 13h : 59 dB(A), 14h : 56 dB(A), 29/08 : 49 dB(A) et 51 dB(A).<br>Les relevés sont toujours très inférieurs au seuil et le tour de chantier effectué par les équipes n'a pas permis d'identifier un quelconque bruit de sifflement ou autre. |
| 02/09 | Diurne  | Sifflement de 15h30 à 16h puis reprise du bruit à 16h18.   | Saint-Martin-la-Porte / La Gide riverain A                                       | Non identifié   | L'enregistrement acoustique fait état d'un niveau à 48 dB(A) sur la période indiquée. Comme lors des précédents signalements, aucun sifflement notoire sur le chantier n'a été repéré.   |

Plan d'actions : le GPT n'a pas trouvé l'origine des sifflements, mais le bruit a cessé en septembre. Aucune mesure particulière mise en œuvre.

**TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.**

**Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98**